



Installation des autorités de la Police de l'Ouest lausannois pour la législature 2026-2031

Les membres du Conseil intercommunal et du Comité de Direction de l'Association de communes « Sécurité dans l'Ouest lausannois » ont prêté serment ce mercredi 1er juillet 2026 à Bussigny, lors d'une cérémonie présidée par Monsieur Jonas Kocher, préfet du district de l'Ouest lausannois.

Cette cérémonie marque l'ouverture de la législature 2026-2031 des autorités politiques de la Police de l'Ouest lausannois (POL), qui réunit les communes de Bussigny, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Prilly, Renens, Saint-Sulpice et Villars-Ste-Croix.

Élection du Bureau du Conseil intercommunal

À l'issue de leur assermentation, les délégué-e-s du Conseil intercommunal, organe délibérant de l'Association, ont procédé à l'élection de leur Bureau.

Ont ainsi été élu-e-s :

Fonction	Nom et prénom	Commune
Président	Merminod Jean-Claude	Ecublens
Vice-président	Métraux Colin	Renens
Secrétaire	Gosteli Sophie	
Scrutateur	Bonetti André	Chavannes-près-Renens
Scrutatrice	Monnier Antonina	Villars-Sainte-Croix
Scrutatrice suppléante	Pochon Sandra	Bussigny
Scrutateur suppléant	Barmaz Bernard	Crissier

La Commission de gestion, chargée notamment de l'examen de la gestion et des comptes de l'Association, est composée de :

Fonction	Nom et prénom	Commune
Présidente	Krattinger Boudjelta Sylvie	Prilly
Membre	Meyer Michael	Bussigny
Membre	Rayroud Nicolas	Chavannes-près-Renens
Membre	Regamey Michel	Crissier
Membre	Hänni Jade	Ecublens
Membre	Duperrex Gérard	Renens
Membre	Burrus Diane	Saint-Sulpice
Membre	Perna Claudio	Villars-Sainte-Croix

Le Comité de Direction pour la législature 2026-2031

Le Comité de Direction, organe exécutif de l'Association, est composé du municipal en charge de la police de chacune des huit communes partenaires. Il assure la conduite stratégique et administrative de la Police de l'Ouest lausannois.

Pour la législature 2026-2031, sa composition est la suivante :

Fonction	Nom et prénom	Commune
Présidente	Käslin Paola	Bussigny
Vice-président	Stern Maxime	Crissier
Membre	Bettex Björn	Chavannes-près-Renens
Membre	Cavalli Jean	Ecublens
Membre	Claramunt Lumia	Prilly
Membre	Golaz-Grilli Elodie	Renens
Membre	Golaz Cyril	Saint-Sulpice
Membre	Strittmatter Frédéric	Villars-Sainte-Croix



Cette nouvelle législature s'inscrit à la fois dans la continuité et le renouvellement, avec la reconduction de plusieurs représentant-e-s déjà engagé-e-s au sein des autorités de la POL et l'arrivée de nouveaux membres issus des communes de Prilly, Renens et St-Sulpice.

Par cette prestation de serment, les autorités de la POL ouvrent officiellement la législature 2026-2031 et poursuivront leur engagement au service de la sécurité de la population de l'Ouest lausannois.

Prilly, le 9 juillet 2026